Zeitschrift: Anzeiger für schweizerische Altertumskunde : Neue Folge = Indicateur d'antiquités suisses : Nouvelle série

Herausgeber: Schweizerisches Landesmuseum

Band: 19 (1917)

Heft: 2

Artikel: Le Laraire d'Avanches

Autor: Cart, William

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-159589

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le Laraire d'Avenches.

Par *William Cart.*

Le 18 janvier 1916, un ouvrier de M. Ryser, travaillant aux fouilles entreprises par ce dernier dans son terrain de la Conchette[1]), à environ 150 mètres au Sud de la grande route de Morat, a eu la bonne fortune de faire une découverte qui marquera dans l'histoire de l'exploration du vieil Aventicum. Dans l'angle SE d'une grande salle, qui devait être l'*atrium* de la maison, il a trouvé, aggloméré en masse compacte, sur une épaisse couche de débris de stucs coloriés, de charbon et de cendres, à la profondeur d'environ 70 à 80 cm, un groupe de six statuettes de bronze, ainsi que plusieurs socles[2]). Cette découverte fut suivie de celle d'une pelle à feu, d'une crémaillère, d'un joli bougeoir en terre cuite. Avec toutes les précautions nécessaires, grace à l'intelligence de l'ouvrier attaché à ces fouilles par l'heureux propriétaire, les statuettes furent aussitôt dégagées de la couche de terre durcie qui les enveloppait, et grande fut la surprise quand on put constater leur merveilleux état de conservation et leur beauté. Elles se révélèrent encore plus remarquables lorsqu'elles eurent été nettoyées à fond par les soins de M. Fr. Tauxe[3]), adjoint au Musée Cantonal de Lausanne, dont l'habileté est trop connue pour que nous ayons à en faire ici l'éloge. Un moulage en a été pris par M. Tauxe, selon les possédés les plus minutieux; on sait que cette opération est toujours délicate; dans le cas particulier, elle était vraiment difficile, vu les nombreux détails à forte saillie que présentent plusieurs de ces bronzes.

Quant à la question de propriété des antiquités trouvées dans le sol, la loi est formelle: „elles deviennent la propriété du canton sur le territoire duquel elles ont été trouvées" (*Code civil suisse*, titre 20, § 724). Mais le dernier alinéa du même paragraphe est extraordinairement élastique, et peut donner lieu à de désagréables discussions: „Le propriétaire a droit à une indemnité équitable, qui n'excèdera pas la valeur de la chose". S'inspirant d'une sage prévoyance, le Conseil d'Etat du Canton de Vaud a transformé cette „équité" — disons le mot — en large générosité. Nous pouvons donc espérer qu'à l'avenir les œuvres

---

[1]) Sur le plan publié par *Pro Aventico* en 1905, ce parchet porte le nom de Conchette Jomini-Schairrer. Il a été acquis par M. Ryser peu de temps après la mort du regretté Conservateur du Musée, M. François Jomini. C'est là que M. Jomini avait découvert une grande mosaïque à dessins géométriques et l'autel *Bivis Trivis Quadruvis* qui se voient sous le hangar du Musée.

[2]) Donc, puisque il y a plus de socles que de figurines, quelques statuettes faisant partie du même ensemble ont été perdues. Quand? Comment? C'est ce qu'il est impossible de savoir.

[3]) Les connaissances techniques et le coup d'œil exercé de M. Tauxe m'ont été grandement utiles pour l'étude de ces figurines. Je tiens à le remercier bien sincèrement de sa précieuse collaboration.

d'art sorties du sol d'Aventicum resteront au musée d'Avenches et n'iront plus enrichir des collections hors de notre pays. Espérons aussi que ce souhait ne nous fasse pas accuser de particularisme cantonal exagéré et hors de temps. Ce serait faire singulièrement fausse route!

Comme de juste, le Musée d'Avenches a réservé à ces figures une place d'honneur, les mettant bien en évidence, en pleine lumière.

Ce groupe de divinités appartenait sans aucun doute à un „laraire" (*larario*), c'est-à-dire au sanctuaire domestique de la famille, sorte de chapelle, comme on en trouve fréquemment dans l'*atrium* des maisons romaines de quel-

Fig. 1

Fig. 2

que importance. Pompéï en offre de nombreux exemples [1]). On y plaçait régulièrement l'image des dieux *Lares*, protecteurs du foyer; volontiers aussi celle du *Génie* de l'empereur, puis celles des divinités pour lesquelles la famille avait une vénération particulière. Il a y donc beaucoup de variété possible. Ces laraires peuvent être de petits édicules complets, ou bien simplement des niches dans la paroi. Souvent on les voit représentés en peintures murales.

Passons maintenant à l'examen de ces statuettes et commençons par celle qui est la moins intéressante à tous égards, et comme sujet représenté, et comme valeur artistique.

1. Mercure (fig. 1 et 2).

Hauteur 9 cm. Le jeune dieu est debout, le pied gauche un peu en arrière. Il est nu, ne portant que la chlamyde rejetée sur l'épaule gauche, l'extrémité

[1]) Voyez Daremberg-Saglio, *Dictionnaire*, III, 2, p. 947; Thédenat, *Pompéï*, I, p. 67 à 69; Roscher, *Lexikon der Mythologie*, II, 2, 1883. Cagnat et Chabot, *Manuel d'archéologie romaine*, p. 285 et 389.

enroulée autour du bras. De la main gauche il devait tenir le caducée; la main droite abaissée a conservé la longue bourse (*marsupium*) traditionnelle.

La chevelure est épaisse, surmontée de deux petites ailes intactes. La figure n'est que grossièrement travaillée. Toute la facture est d'ailleurs médiocre, la fabrication sans aucun doute indigène. C'est le type courant de Mercure dans nos régions, tel qu'il en existe des centaines et des centaines d'exemplaires. On sait de quel culte Mercure était l'objet en pays gaulois, et quel grand nombre de divinités celtiques furent englobées sous le nom du dieu romain. Ce n'est donc pas étonnant si son image se retrouve si fréquemment dans les collections [1]).

La base de cette statuette n'est pas conservée; on a bien trouvé tout auprès un socle qu'on a pu croire lui appartenir; mais un examen plus approfondi prouve que ce n'est pas le cas. On peut, en effet, constater que des restes du socle disparu adhérent encore aux pieds de la figurine, tandis que le petit piédestal en question, d'ailleurs trop grand pour cette statuette et contourné de façon assez disgracieuse, ne porte aucune trace permettant de croire qu'un morceau en aurait été enlevé.

On a déjà trouvé à Avenches un Mercure de type analogue; il se voit aujourd'hui au Château de Villars les Moines (Dunant, *Catalogue*, p. 77, pl. X, 4; d'après lui Reinach, *Répertoire*, III, p. 44, n° 4). Le Musée d'Avenches conserve deux autres statuettes de la même divinité, un peu différentes (Dunant, *Cat.*, pl. IX, n° 1 et 4). Enfin, le Musée de Genève possède aussi un Mercure provenant d'Avenches (W. Deonna dans l'*Anzeiger*, 1915, p. 209; *Catalogue*, p. 18, n° 32) [2]).

2. La Victoire (planche VIII).

Hauteur, socle compris, jusqu'au sommet de l'aile: 21,5 cm; le socle seul 3,7 cm; hauteur du globe 2,8 cm.

Cette statuette n'est pas plus merveilleuse que la précédente au point de vue artistique; le travail n'en est pas non plus particulièrement soigné; mais elle est intéressante à d'autres égards, ainsi que nous le verrons tout à l'heure.

Descendant du ciel d'un vol impétueux, la déesse vient à peine de toucher terre; elle pose le pied gauche (dont le bout des orteils est brisé) sur le globe. Le vent du mouvement violent qui l'a amenée repousse son vêtement en arrière, de sorte qu'il découvre la jambe gauche presque en entier, et flotte en larges plis derrière le corps. Ce vêtement est celui qu'on appelle la double tunique; il laisse nu le sein gauche. Des deux mains — la droite abaissée en dessous de la hanche, la gauche dressée haut, le bras appuyé contre la tête — elle porte une énorme corne d'abondance, disproportionnée et écrasant presque la statuette. Deux immenses ailes déployées, dont la racine occupe le dos presque tout entier, s'élèvent à peu près jusqu'à la hauteur du sommet de la corne d'abondance.

---

[1]) S. Reinach, *Répertoire de la statuaire*, II, p. 160 et suiv.; III, p. 42 et suiv., p. 240; IV, p. 81 et suiv.

[2]) Le travail de M. Deonna a paru en tirage à part comme *Catalogue des Bronzes antiques du Musée de Genève*. Nous citons par conséquent les deux éditions.

On y distingue nettement deux parties différentes: les petites plumes du centre sont enserrées par des pennes sensiblement plus longues. Au niveau des épaules, les deux ailes sont reliées l'une à l'autre par un tenon horizontal d'assez fâcheux effet. On remarquera que les ailes ont été fondues à part et soudées à la statuette par une brasure. L'ouvrier a ensuite retravaillé la jointure à coups de lime. Les ailes se détachent trop du corps pour que la fonte en un seul bloc eût été possible. La statuette était destinée à être vue de face seulement; l'insuffisance du travail du revers (fig. 3), son aspect même désagréable ne laissent subsister aucun doute à ce sujet.

Et maintenant se pose naturellement la question: quelle déesse avons-nous devant nous? Est-ce une Victoire? Est-ce une Fortune? La réponse n'est pas aussi simple qu'on serait tenté de le croire.

Evidemmment, le type est celui de la Victoire, tel qu'il était courant dans l'Empire romain. On en connait l'histoire. Une statue de bronze, représentant la déesse ailée, debout sur le globe et tenant d'une main une couronne, de l'autre une palme, avait été apportée de Tarente à Rome, et fut consacrée par Auguste dans la *Curia Julia*. Plus tard, elle passa dans le nouveau palais du Sénat, où elle resta jusqu'à la fin du 4e siècle, les empereurs chrétiens exigeant son enlèvement, alors que le Sénat, attaché aux anciennes croyances, tenait à conserver dans la salle de ses séances l'image de la déesse, devenue presque un symbole de Rome

Fig. 3

même [1]). Dès l'époque d'Auguste, cette Victoire est souvent représentée sur les monnaies. Les reproductions de ce type sont nombreuses [2]). Citons entre autres un beau bronze, provenant d'Avenches, et faisant partie de la collection du château de Villars les Moines. (Bonstetten, *Recueil d'ant. suisses*, 1er suppl. [1860], pl. XX, 3. Dunant, *Catalogue*, p. 76, pl. X, 5. Le Musée de Lausanne en possède aussi un fort joli exemplaire, trouvé à Yvonand en 1838 (Rochat, *Antiquités d'Yverdon*, pl. II, 1; Reinach, *Rép.* IV, 234, n° 2 et 3).

La statuette qui nous occupe remonte sans aucun doute à la même origine. Mais la corne d'abondance? Cet attribut appartient-il à la déesse qui apporte du ciel la victoire comme présent de Jupiter? Il est positif qu'il se voit parfois placé entre ses mains. On le trouve par exemple sur une monnaie d'Auguste, Cohen I, 93, citée par Daremberg, *Dictionnaire*, II, p. 1518. Voir aussi le *Lexikon* de Pauly, (1re éd.) VI, 2, 2586. Domaszewski, *Die Religion des römischen Heeres*, p. 8, 119, note 483; pl. II, constate expressément la corne d'abondance entre les mains de la Victoire.

Et pourtant, si on examine plus attentivement notre statuette, on arrivera à reconnaître que primitivement elle ne portait pas cet attribut, qui est le fait d'une transformation postérieure.

Tout d'abord, la corne est disproportionnée; nous avons déjà signalé ce défaut; elle est très grossièrement travaillée, surtout les fleurs et les fruits qu'elle contient. Puis, elle n'est pas réellement entre les mains de la déesse; la droite, trop grosse et disgracieuse, ne la touche même pas; la gauche (qui parait d'ailleurs due à une réparation) ne s'y applique pas davantage. La corne ne se tient que parce qu'elle est, maladroitement du reste, collée contre la tête. Qu'en faut-il conclure? A un moment donné, les attributs fragiles que portait la déesse, la palme à droite, la couronne dans la main gauche haut levée, auront été brisés ou endommagés; l'ouvrier chargé de les réparer, se sentant incapable d'un travail aussi délicat, les aura remplacés par un objet plus solide, par la massive corne d'abondance qu'il avait peut-être sous la main et qui — nous l'avons vu — est également un attribut de la Victoire. A-t-il voulu transformer la Victoire en Fortune, comme on en a émis la supposition? Cela n'est pas bien probable. D'abord la Fortune n'aurait guère été suffisamment caractérisée sans son attribut essentiel, qui est le gouvernail, et aussi le *polos*; d'autre part, il n'est pas fréquent qu'elle soit représentée avec des ailes (Roscher, *Lexikon der Mythologie*, I, 1507), et elle tient le globe à la main ou à côté d'elle plutôt qu'elle n'y met le pied. Et il se peut fort bien qu'à l'époque, certainement tardive, où un ouvrier peu habile a procédé à la réparation que nous avons constatée, la mode ait été de gratifier la Victoire de la corne d'abondance. Chose curieuse, trois statuettes, reproduites dans le *Répertoire* de S. Reinach, II, p. 385, 8; p. 386, 1; IV, p. 553, 3,

---

[1]) Wissowa, *Religion der Römer*, p. 87. G. Boissier a raconté avec infiniment d'esprit cette lutte pour une cause perdue: *La fin du paganisme*, t. II, p. 267—338.

[2]) Reinach, *Rép.*, II, 385 et suiv.; III, 234 et suiv.; IV, 116. Studnitzka a étudié le développement du type de la déesse ailée dès ses origines: *Die Siegesgöttin* (Leipzig, 1898). Voir particulièrement pl. IV, 26, 27; VII, 36.

et classées sous la rubrique de la Victoire portent une corne d'abondance tout aussi disproportionnée, si ce n'est plus encore, que la nôtre. Le musée de Brugg possède deux statuettes de la Victoire, trouvées à Vindonissa. L'une d'elles, d'un charmant travail, porte aussi la corne d'abondance [1]).

On sait d'ailleurs que cet attribut se rencontre aussi entre les mains de plusieurs autres divinités, telles que Ops, l'Abondance, etc.

Le socle de notre statuette se compose simplement de deux tores, séparés par une gorge assez haute.

3. **Junon** (planche IX, 1).

Hauteur: 16,1 cm. Cette statuette n'a pas son socle; mais, ce qui est bien autrement précieux, elle a une valeur artistique incomparablement supérieure à celle des deux précédentes.

La soeur et épouse de Jupiter est debout, dans une attitude calme et majestueuse. Le pied droit est retiré quelque peu en arrière, par conséquent, la jambe légèrement repliée. Le vêtement est ainsi plus collant, et permet d'admirer les formes vigoureuses de la déesse. La longue tunique descend jusque sur les pieds, chaussés de sandales; elle plaque sur le torse, en laissant nus les bras et le haut de la poitrine; au dessus du coude droit, elle est retenue par une agrafe. Le manteau passe, en diagonale, de l'épaule gauche, derrière laquelle il retombe en plis d'une belle ampleur, sur la hanche droite; de là, recouvrant la tunique, il descend à mi-hauteur entre les genoux et les chevilles.

La tête est surmontée du diadème qui caractérise le plus souvent la souveraine de l'Olympe; du sommet de la tête, prenant derrière le diadème, un voile s'abaisse jusque en bas du dos, passant entre la tunique et le manteau. Il forme ainsi une sorte de cadre, de fond si l'on veut, sur lequel se détache la figure de la déesse: combinaison ingénieuse, plus picturale peut-être que plastique, mais incontestablement d'un fort bel effet [2]). Sous le diadème, le front est couronné d'une double rangée de boucles; en outre, deux tresses de cheveux se prolongent jusque sur le haut de la poitrine.

La main gauche, levée haut, tenait certainement le sceptre qu'on voit d'habitude entre les mains de la reine des dieux; la position des doigts ne permet aucun doute à cet égard. La droite, un peu abaissée, tient une patère.

Costume, attitude, attributs, caractère général, sont ceux que présentent régulièrement les statues de Junon. Citons par exemple la plus connue de toutes, la Junon Barberini du Vatican. On remarquera cependant la beauté particulière du profil, moins austère qu'il ne l'est souvent.

Le travail est d'un style extrêmement pur, un peu sévère comme il convient au caractère de la divinité représentée, de large facture, sans que rien, ni les

---

[1]) M. le Dr. Eckinger, conservateur du musée de Brugg, a l'obligeance de me faire savoir que ce joli bronze est encore inédit.

[2]) L'admirable statue de Déméter, provenant de Cnide (British Museum) présente déjà une disposition de ce genre.

traits ni la draperie, ne soit „fignolé". La patine du bronze, non pas élégamment lisse, mais un peu grenue, accentue le sérieux du caractère de cette statuette. On peut regretter que le modelé des bras ne soit pas mieux rendu; en revanche, la draperie est magistralement traitée. Ce beau bronze est évidemment d'importation italienne, et l'ouvrier — ou l'artiste — auquel il est dû, était encore directement sous l'influence des modèles grecs et dans leur tradition.

Le détail du dos de cette statuette est à peine indiqué (fig. 4), ce qui prouve qu'elle ne devait être vue que de face. Elle était bien probablement adossée à la paroi du fond du *laraire*.

Outre sa beauté et son superbe état de conservation, ce bronze a encore l'intérêt de la rareté du sujet. Les statuettes de Junon sont peu fréquentes en tous pays, en Suisse particulièrement. C'est la seule trouvée jusqu'ici à Avenches. Le musée de Berne en possède une, provenant de Muri, d'un type très différent de la nôtre, avec laquelle elle n'a guère que le voile en commun (Reinach, *Rép.* III, p. 76, 9; W. Deonna, *Anzeiger*, 1913, p. 29, pl. 2). Au Musée National on voit une belle tête de Junon (applique), trouvée à Baden (Collection Borsinger, *Anzeiger* 1872). A notre connaissance, il n'en existe pas d'autre en Suisse; mais l'inventaire général de nos richesses archéologiques n'étant pas encore dressé, nous n'osons rien dire de trop affirmatif à ce sujet.

4. **Dieu Lare** (planche IX, 2 et 3).

Hauteur, avec le socle 18 cm; le socle seul 3,6 cm. Une des pièces les plus précieuses de la trouvaille.

C'est un jeune homme, aux traits plutôt communs, mais à l'expression gaie, qui esquisse un léger pas de danse. Le poids du corps porte sur la jambe gauche, tandis que la droite est rejetée en arrière, la pointe du pied seule appuyant sur le sol. Il est chaussé de brodequins montants, qui sont de tradition pour les dieux Lares. Cette chaussure, élégante et compliquée, mérite qu'on l'examine en détail. Les brodequins sont largement échancrés sur le coude-pied, de manière à le laisser nu, ainsi que les orteils presque en entier; les deux côtés de l'empeigne ne sont réunis que par une courroie transversale à la naissance des doigts, et par un lacet serrant au dessus de la cheville la tige montante du brodequin. De chaque côté de l'échancrure de l'empeigne brillent quatre boutons en argent, qui ne sont pas de simples incrustations, mais de véritables petits clous qui pénètrent dans le bronze. Les bouts des courroies laçant la tige retombent d'en haut des deux côtés de la jambe.

Le jeune homme est vêtu d'une tunique, fortement retroussée dans la ceinture, de manière à découvrir les genoux. Par suite du mouvement de danse, la tunique flotte largement en arrière, comme le montrent constamment les images des dieux Lares, en peinture aussi bien que sculptées. Mais le pas de danse de notre statuette, moins accentué que d'habitude, ne motive pas suffisamment le bouffant de la tunique. Il y a là une légère disproportion entre la cause et l'effet, qui s'explique cependant sans difficulté. L'ouvrier copiait le

modèle traditionnel; il l'a suivi trop fidèlement pour la draperie, alors qu'il atténuait le mouvement des jambes. Pareilles irréflexions, tout le monde le sait, ne sont pas rares chez les copistes romains.

Par dessus la tunique, un léger manteau est jeté sur l'épaule gauche; il passe sous la ceinture, de face aussi bien que dans le dos, et retombe par devant jusqu'à mi-jambe, formant des plis verticaux d'une réelle élégance.

La tête est couronnée non pas de fleurs, mais de feuilles et de fruits d'olivier. La main droite est tendue en avant; malheureusement les doigts sont brisés. La gauche tenait un objet dont il ne reste que l'extrémité d'un manche cylindrique.

Il y a deux catégories différentes dans les images des dieux Lares. Le plus fréquemment, ils ont une main levée haut, tenant un rhyton dont ils versent le contenu dans la patère (ou situle) que tient l'autre main. Dans l'autre série ils tiennent d'une main aussi une patère, mais remplacent le rhyton par une corne d'abondance. (Reinach, *Répertoire* t. II, p. 497 et suiv.; III, p. 143; IV, p. 302 et suiv.). C'est à cette classe qu'appartient notre figurine. L'extrémité inférieure de ces cornes peut être fort mince, et c'est là l'objet cylindrique que nous venons de signaler dans la gauche de notre bronze. La corne s'appliquait contre l'épaule, où elle a laissé sur la draperie une légère trace de sa présence. La droite tenait bien probablement la patère habituelle. Remarquons que les bras sont trop courts, le gauche surtout. Ce défaut était bien probablement dissimulé par la corne d'abondance placée de ce côté.

Fig. 4

Le socle de ce dieu Lare est un véritable bijou. Il est formé d'abord d'une base peu élevée, sur laquelle repose un tore orné de rais de coeur; puis vient une large gorge, enrichie d'une guirlande d'olivier stylisé, deux feuilles alternant régulièrement avec deux olives. On peut se demander si c'est de l'olivier ou du laurier; mais on ne voit pas trop ce que le laurier aurait de commun avec le dieu Lare[1]); un examen attentif de la guirlande, surtout de celle qui couronne la tête, montre bien qu'il s'agit d'olivier. Les feuilles sont en argent, les fruits en cuivre rouge. Cette gorge est surmontée

[1]) On retrouve cependant le laurier sur le socle d'une statuette du dieu Lare, provenant d'Ostie; les feuilles et les baies sont aussi incrustées en argent. *Journal of roman studies*, 1915, Vol. 5, part 2, p. 171, fig. 44.

d'un nouveau tore, à forte saillie, avec des oves arrondis, en relief assez accentué. Le bord du dessus du socle présente encore un fin grénetis. L'argent brillant des feuilles de la guirlande rappelle de la façon la plus heureuse celui des boutons des brodequins; le tout, comme composition et comme couleur, est d'une rare élégance. La patine de toute la statuette, d'un beau vert foncé, est également délicieuse, et fait bien valoir le travail fin, extrêmement soigné, qui donne à cette figurine une valeur considérable.

Il est évident que ce dieu Lare est un article d'importation romaine.

Les statuettes des dieux Lares sont très nombreuses dans toutes les collections; il n'y a qu'à voir, pour s'en convaincre, la longue liste dans le *Répertoire* de S. Reinach. Mais, chose curieuse, elles sont fort rares dans notre pays. Avenches en a déjà fourni une, que possède le musée de Genève (W. Deonna, *Anzeiger*, 1915, p. 214, fig. 47; *Catalogue*, p. 23, fig. 47); le musée de Berne en a deux, l'une provenant de Muri (W. Deonna, *Anzeiger*, 1913, p. 30 et 181; Reinach, *Rép.* III, p. 143, 1); l'autre de Moudon (*Bulletin du Vieux Moudon*, n° 2 [1913], p. 34 et planche. *Anzeiger*, 1913, p. 184; *Répertoire*, t. IV, p. 301, 8). Je n'en connais pas d'autre dans nos musées suisses. Cette rareté est elle, comme si souvent, le fait d'un simple hasard? Ou bien a-t-elle une raison? Est-ce que peut-être cette notion des dieux Lares, protecteurs des champs, puis de la maison, était trop spécialement romaine pour prendre racine chez les peuples conquis, encore peu gagnés à la mentalité des vainqueurs? C'est ainsi que le culte des dieux Lares n'a pour ainsi dire pas pénétré en Orient. Il y a là un petit problème qui parait digne d'attention.

Le type plastique de cette divinité si essentiellement romaine est grec, cela va sans dire, le Romain n'ayant jamais — ou presque jamais [1]) — procédé dans cet ordre d'idées autrement que par emprunt. Il provient d'un type du cycle de Bacchus, transmis bien probablement par les colonies helléniques du midi de l'Italie (Wissowa, *Religion der Römer*, p. 152, note 6). Il parait avoir été établi dès l'époque de la seconde guerre punique, comme semble l'indiquer un fragment célèbre du poëte Naevius (Ribbeck, II, p. 24). Depuis Auguste, on n'a plus guère fait de différence entre les Lares domestiques et ceux des carrefours (*compita*). Cependant, on retrouve encore sous l'Empire, mais rarement, le *Lar* domestique ou familial; il accentue moins le mouvement de danse, et porte en général la corne d'abondance. C'est de ce type que notre bronze parait dériver (Daremberg, *Dictionnaire*, III, 2, 948; S. Reinach, *Bronzes figurés* [Musée de St-Germain], n° 142; A. de Longpérier, *Bronzes du Louvre*, n° 464; A. de Ridder, *Bronzes du Louvre*, I, pl. 47, n° 683 et suiv.; Roscher, *Lexikon*, II, 2, 1883. Friedrichs [*Kleinkunst*, n° 2011] fait ressortir la différence des deux espèces de Lares, mais il appelle Lares ruraux ceux que Daremberg désigne sous le nom de Lares domestiques).

---

[1]) Je pense à l'horrible Junon de Lanuvium!

5. **Minerve** (planche X).

Hauteur, jusqu'au sommet du cimier du casque, avec le socle 19,5 cm; le socle seul 4,6 cm.

C'est le type le plus fréquent des statues de Minerve: debout, en armes, le casque en tête. Le mouvement de la jambe droite, un peu repliée en arrière, motive la formation des beaux plis de la draperie. La tunique (tunique dite *talaire*) laisse les bras nus, mais descend sur les pieds; le manteau passe en diagonale de l'épaule gauche sur la hanche droite, faisant place à l'égide qui recouvre la poitrine. Comme d'habitude, l'égide est bordée de serpents et présente au centre la tête de la Gorgone. La main gauche, intacte, s'appuie sur le bouclier, muni d'un fort *umbo*. Ce bouclier, trop mince d'épaisseur et négligemment travaillé, est dû sans doute à une réparation de l'époque antique, mais assez maladroite. La droite, relevée, tenait une lance, dont il reste encore un petit morceau entre les doigts.

Pallas Athéné est coiffée d'un grand casque corinthien, sous lequel apparaissent les boucles des cheveux encadrant le front. Sur la nuque, les cheveux retombent en natte étroite, sur laquelle vient s'appuyer la queue du haut cimier qui surmonte le casque.

Le socle de ce joli bronze est simple de formes et relativement haut; avec un sentiment des proportions aussi délicat que juste, l'artiste a établi l'équilibre entre le casque très haut de la statuette et la base sur laquelle elle repose, et qui forme avec elle un ensemble harmonieux: le piédestal n'est pas là uniquement pour des raisons pratiques. Il nous sera permis de constater que les quatre socles de nos statuettes sont moins hauts que ne les aurait faits probablement un sculpteur de nos jours. Il y a là, semble-t-il, une différence de goût principielle, et je ne suis pas sûr que les anciens aient eu tort.

La patine de ce bronze est brillante et de belle couleur; le travail en est aussi soigné de dos que de face, il est fin sans exagération. C'est une fort jolie pièce, et certainement elle attirerait encore plus l'admiration des connaisseurs, si elle n'était pas éclipsée par sa grande soeur, que nous n'hésitons pas à proclamer la perle de toute la collection.

6. **Minerve** (planche XI).

Hauteur totale: 27,2 cm; le socle seul 6,7 cm. Type analogue au précédent.

Minerve est debout, dans une attitude calme et fière sans rigueur. La tunique talaire recouvre les pieds, dont l'extrémité seule est visible; on remarquera en passant l'épaisseur de la semelle des sandales de la déesse guerrière. Le manteau descend jusqu'au dessous des genoux, se divisant en vastes plis de forte saillie et d'une exécution superbe. Selon la tradition, la poitrine est protégée par l'égide cerclée de serpents, avec une belle tête de Gorgone au centre. Le bras droit est appliqué contre le corps jusqu'au coude; l'avant-bras, nu, se redresse, et la main tient encore la lance, entière sauf l'extrême pointe, mais qui parait avoir été refaite dans l'antiquité. La main gauche est légèrement

avancée; la position des doigts, parfaitement conservés, montre qu'elle tenait un objet mince et cylindrique. Que pouvait bien être cet attribut de la déesse? Une seconde lance est exclue; la chouette n'a rien de cylindrique, la patère pas davantage. Ce qui parait le plus vraisemblable, c'est qu'elle tenait une des minces manilles d'un petit bouclier, quelque chose d'analogue à ce que présentent plusieurs images de la fille de Jupiter: Reinach, *Répertoire*, II, 275, 1; 277, 9; III, 84, 6; IV, 165, 5; 167, 8. Remarquons que les mains sont non seulement intactes, mais parfaites de formes et de proportions, chose rare pour les statuettes de bronze de nos pays, qui trop souvent sont déparées par des extrêmités informes, peu en harmonie avec le reste du travail.

La tête, légèrement inclinée à droite, est particulièrement belle, surtout vue de profil, le nez d'une pureté tout attique. L'expression sereine est bien celle de la vierge forte et sage, de la déesse toujours prête à porter secours aux bonnes causes. L'éclairage qui lui convient le mieux doit venir d'en haut et d'en face; ainsi seulement on peut se rendre compte de la beauté de l'expression. Les cheveux jaillissent sous le casque, très haut, et dont le cimier est supporté par une chouette. On voit la même disposition sur un bronze reproduit dans le *Répertoire* Reinach, t. IV, 166, 7. Le travail est également soigné et parfait sur les deux faces de la statuette. Peut-être trouvera-t-on un peu de lourdeur dans l'épaisseur des plis de l'étoffe sur les hanches; mais c'est là un reproche insignifiant, hâtons-nous de le dire.

Détail assez rare, l'intérieur de ce bronze est garni d'une substance solide, qui devait en augmenter la force de resistance. On voit encore distinctement dans cette masse un trou qui recevait bien probablement une tige destinée à fixer la statuette sur son piédestal. Quand on a sorti cette Minerve du sol, elle était engagée dans un des anneaux de la crémaillère trouvée en même temps. On a pu heureusement l'extraire sans l'endommager en aucune façon.

Le piédestal de cette précieuse figurine est assez compliqué. De tous les socles faisant partie de notre trouvaille, il est seul à ne pas avoir la forme d'un cylindre à tranche concave. Il se compose d'abord d'une base carrée qui, comme c'est généralement le cas [1]) pour les bases carrées, repose sur quatre petits pieds. Puis vient un tore strié de lignes verticales, un tambour cylindrique, une corniche également ornée de stries, enfin un tore portant des oves. Le dessus du socle est légèrement endommagé, ce qui n'empêche pas de voir distinctement la place où venait reposer le pied de la lance.

Cette statuette, de même que la précédente et celle de Junon, n'est pas de facture indigène. Il va sans dire que l'ouvrier artiste, à l'habileté duquel nous la devons, était encore en plein dans la tradition grecque. Son modèle doit remonter à la plus belle époque de l'art hellénique, à la fin du 5e ou au début du 4e siècle avant J. C.

Les statuettes de Minerve sont innombrables. Bornons nous donc à citer seulement celles qu'a conservées le sol d'Aventicum. Deux se voient au musée

[1]) Ce que dit A. de Ridder des piédestaux des bronzes de la collection de Clercq (p. XXX), formée en Syrie, peut généralement s'appliquer aussi aux nôtres.

(Bulletin *Pro Aventico*, III, p. 6), dont l'une est reproduite par Bursian, pl. XVII, 2; Reinach, *Rép.* II, 278, 8. Dunant, *Catalogue*, p. 62, en mentionne une troisième, „détériorée par le feu". Un beau fragment de draperie, avec un immense cimier de casque, Bursian, pl. XVII, 1, doit aussi avoir appartenu à une image de Minerve. Enfin un petit bronze, en assez mauvais état, trouvé aux Conches-dessus, est entré en 1913 au musée de Genève (W. Deonna, *Anzeiger*, 1915, p. 286; *Catalogue*, p. 25, fig. 51) qui possède en plus un buste casqué de la même divinité (applique), trouvé aussi à Avenches.

Ajoutons, pour terminer cette longue énumération, que ces six statuettes ont toutes été coulées avec une épaisseur de métal que présentent rarement les bronzes antiques. C'est bien cette solidité de facture qui a assuré leur étonnante conservation.

* * *

Grâce à la découverte de ce trésor, car c'en est vraiment un, le Musée d'Avenches prend maintenant place, pour les figurines de bronze, au premier rang parmi les collections de notre pays.

Victoire
(Avenches)

2. Dieu Lare
(Avenches)

1. Junon
(Avenches)

3. Dieu Lare
(Avenches)

Minerve
(Avenches)

Minerve
(Avenches)